

déménagement de l'installation militaire. L'accord néglige de mentionner, et le gouvernement n'en a certes pas parlé souvent récemment, qu'il possède encore 62 acres au sud de la 4^e avenue. Telle est la situation à l'heure actuelle.

En 1971, certains groupes de citoyens inquiets qui se rendaient compte que ce n'était pas le meilleur usage qu'on pouvait faire de ce terrain dans la ville de Vancouver formaient ce qu'on désigne sous le nom de comité des parcs Jéricho. Il est constitué de représentants de 17 groupes de citoyens du Sud de la Colombie-Britannique. Je faisais partie de ce groupe en 1972. J'y ai amené le chef de l'opposition officielle (M. Stanfield). Il a été entendu qu'un gouvernement conservateur remettrait le terrain moyennant \$1, aux citoyens de Vancouver pour l'aménagement d'un parc. En mai 1972, M. Benson, alors ministre de la Défense nationale, déclarait que le gouvernement céderait certainement les 38 acres, mais qu'il voulait se faire rétribuer. Mon adversaire libéral durant la campagne électorale était persuadé que Vancouver reprendrait possession du terrain. Nous aborderons la question du prix dans un instant.

Aujourd'hui, le journal de Vancouver annonce que le président de la Commission des parcs s'est rendu à Ottawa et s'est entretenu avec des hauts fonctionnaires, de la Défense nationale, je suppose, et qu'il s'aperçoit que le gouvernement s'interroge sur la façon dont la ville entend utiliser le terrain. J'apprends aussi qu'on lui a laissé entendre que le gouvernement prendrait une décision définitive le 6 mars, mais je suis à Ottawa et j'ignore ce qui se passe dans notre région, sauf ce qu'en disent les journaux.

Parlons du prix. En 1965, lorsque le gouvernement a décidé de se débarrasser des terrains de Jericho, on parlait de 12 millions de dollars. Plus tard, à l'approche des élections, le gouvernement parlait de 4 millions et demi de dollars. Étant donné l'inflation actuelle, c'est merveilleux. Il s'agissait de 110 acres, soit la superficie totale de la section au nord de la 4^e Avenue. En octobre 1972, d'après mon adversaire libéral, il ne s'agissait plus que d'un demi-million de dollars.

Parlons de ces fluctuations. Il ne fait aucun doute que le gouvernement devait déménager l'installation, mais il l'avait voulu. Il n'est certainement pas raisonnable de refiler aux citoyens de Vancouver la note d'un déménagement que le gouvernement avait choisi d'entreprendre. Notre critique conservateur en matière de défense m'a déclaré que ses recherches lui avaient appris qu'il y avait au Canada deux douzaines de cas semblables et que, pour la plupart, l'investissement du gouvernement avait été amorti au cours de l'année de l'achat.

Le gouvernement a toujours les 62 acres du côté sud de la 4^e avenue que j'ai mentionnés. Le dernier coup porté

Ajournement

aux citoyens de Vancouver, à mon avis, est survenu deux semaines avant les élections, alors que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp) a annoncé à Toronto que le gouvernement fédéral donnerait 86 acres de terre arable aux citoyens de Toronto au coût de 30 millions de dollars. La population de Vancouver s'est demandée si elle était toujours au Canada. La récompense de Vancouver pour sa participation à l'effort de guerre, en renonçant à l'usufruit de ses terrains, se terminera par une lutte contre le gouvernement fédéral pour les récupérer. Le gouvernement n'a aucun droit de les occuper, et il fait grand cas de ne pas nous avoir imposés pendant qu'il les occupait et d'avoir accordé des subventions plutôt. Nous avons été privés de l'usage de nos terrains pendant toutes ces années et nous estimons avoir droit à une indemnisation du gouvernement pour cette perte.

• (2220)

M. Leonard Hopkins (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas en pleine campagne électorale; je ne fais que transmettre une réponse officielle au nom du ministère de la Défense nationale.

Le député se montre des plus assidus dans les démarches qu'il fait pour sa circonscription de Vancouver-Quadra et pour la ville de Vancouver. Je remarque que le 12 janvier, il a fait inscrire au feuillet un avis de motion d'initiative parlementaire à ce sujet. Le ministre de la Défense nationale avait déjà répondu au député de façon très détaillée dans une lettre du 3 janvier 1973, expliquant qu'on n'envisageait pas pour l'immédiat de céder la zone de lotissement de 38 acres, bien que cette cession soit visée dans une entente conclue avec la ville de Vancouver.

Dans cette même lettre, le ministre avait inclus un document expliquant par le menu la prise de position du ministère au sujet de la question des terres de Jericho Beach. Il fournissait ainsi au député un exposé de toutes les données de la question, car il y a évidemment eu sur place bien des malentendus à ce sujet. En outre, le 26 janvier, le ministre en réponse à une question du député à la Chambre, consignée à la page 685 du hansard, a confirmé la prise de position du ministère.

Le ministère a conclu un accord avec la ville de Vancouver, aux termes duquel 78 acres de terrain le long des quais, à Jericho Beach, ont été remis à la ville de Vancouver moyennant \$1. Le reste, soit environ 38 acres, devait être vendu par le ministère. Cet accord est toujours en vigueur. Voici au fond la prise de position du ministère: si la ville de Vancouver désire revenir sur cet accord, le ministre est prêt à entendre toutes instances officielles que l'on puisse présenter.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h. 26.)